

L'INFO-APDA

Édition du **24 mars 2025**

CÉLÉBRATION 40^e ANNIVERSAIRE

On vous invite !



C'est le jeudi 1^{er} mai, premier jour du Mois de l'ouïe et de la communication, que nous fêterons les 40 ans de l'APDA avec vous que nous

espérons retrouver en grand nombre. On ne pouvait organiser plus significative activité que celle d'un grand rassemblement festif. Au moment de lire ces lignes, une invitation vous a été personnellement adressée.

Lors de cette fête, nous voulons créer un moment d'unité qui, nous le souhaitons, deviendra mémorable. Un temps pour apprécier les réalisations de l'Association tout au long de son parcours, et ce, grâce au travail de femmes et d'hommes qui ont contribué à la reconnaissance des personnes vivant avec une déficience de l'audition.

Le thème de la reconnaissance est la trame de fond de l'événement L'invitation est lancée aux membres actuels mais aussi aux anciens, tout comme aux membres fondateurs, aux ex-présidents. Vous pouvez y venir accompagné de membres de votre entourage. Un coquetel suivi d'un

banquet dans une salle de réception à l'ambiance chaleureuse, un encaissement silencieux (voir page 5), des prix de présence et une belle assemblée de personnes ayant à cœur l'APDA, sa mission, ses valeurs. Cela va de soi, le cheminement de l'APDA, sur cinq décennies, sera à l'affiche.

Cette célébration, c'est pour vous qu'on l'organise, c'est la vôtre. On vous y attend !

La Présidente,

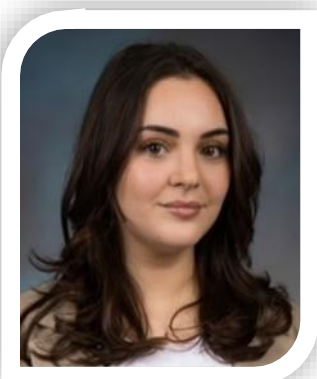
Louise Villeneuve

DANS CETTE ÉDITION	
Santé auditive	2
Témoignage de Sarah Sadi - World Congress of Audiology 2024 à Paris	
Vie associative :	5
• Programmation printanière - Activités	
Ateliers stimulation de la mémoire	8
• Retour sur les activités passées	9
Aide et entraide :	
• Stratégies de communication	10
Défense des droits	12
• Droits fiscaux	
Devenir membre	13

SANTÉ AUDITIVE

Mon expérience au World Congress of Audiology 2024 à Paris

Par : Sarah Sadi, audiologiste et stagiaire pour le projet D'une Oreille à l'Autre



Participer au **World Congress of Audiology 2024 (WCA)** à Paris a été une expérience marquante et profondément enrichissante. Présenter mon projet de recherche en communication orale lors de la session *“Variability of Hearing Aids Funding and Delivery Across Countries”* a constitué une étape clé dans mon parcours académique et professionnel. Cette opportunité a été rendue possible grâce à l’obtention d’une bourse étudiante prestigieuse, décernée par l’International Society of Audiology (ISA), soulignant l’importance et la qualité de mon travail de recherche. Le cadre illustre de La Défense Paris, symbole d’innovation et de modernité, a renforcé la portée de cet événement d’envergure internationale, rassemblant des experts et chercheurs de divers horizons pour discuter des défis et des avancées en santé auditive.

Ma présentation : La valorisation des prothèses auditives au Québec

Lors de ma présentation, j’ai exposé les résultats préliminaires de mon projet portant sur **la valorisation des prothèses auditives du point de vue des professionnels de la santé auditive au Québec**. Ce projet vise à optimiser les programmes de recyclage des prothèses auditives, en particulier le programme « *D’une oreille à l’autre* » (DOA) mis en place par l’**Association pour les personnes avec une déficience de l’audition (APDA)**. Comme vous le savez sans doute, ce service unique en son genre au Québec permet de redistribuer gratuitement des prothèses auditives valorisées à des personnes en situation de précarité.

Malgré ses bienfaits, le programme DOA rencontre certains défis, notamment le faible taux de participation des professionnels de la santé auditive. Mon projet s’intéresse donc aux facteurs qui influencent cette participation et cherche à identifier des pistes d’amélioration pour maximiser l’impact du programme.

Ce sujet prend tout son sens dans le contexte québécois, où les critères d’admissibilité du **Régime d’assurance maladie du Québec (RAMQ)** encadrent l’accès aux prothèses auditives. Bien que ce système offre une couverture publique essentielle, certaines populations, notamment les personnes âgées ou en situation financière précaire, peuvent se heurter à des obstacles limitant leur accès aux aides auditives. Mon projet s’inscrit donc dans une volonté d’**améliorer et de bonifier** les programmes existants pour répondre aux besoins non couverts.

Les autres présentations

Un regard mondial sur les pratiques audiologiques

Présenter mon projet aux côtés de chercheurs internationaux m'a permis d'élargir mes perspectives et d'analyser les défis d'accessibilité aux prothèses auditives à l'échelle mondiale. Voici un aperçu des autres présentations marquantes de ma session :

1. **Faheema Mahomed-Asmail** (*Pretoria, Afrique du Sud*) a présenté son projet portant sur l'intégration des services audiologiques dans la classification internationale des interventions en santé (ICHI) de l'OMS. Cette standardisation permettrait une meilleure harmonisation des pratiques audiologiques à l'échelle mondiale. Bien que le système québécois soit structuré et performant, cette approche internationale invite à réfléchir à des façons d'**optimiser nos propres classifications** pour en accroître la portée et la cohérence.
2. **Moroa Moroe** (*Johannesburg, Afrique du Sud*) a exploré les pratiques des audiologistes sud-africains en matière de périodes d'essai des prothèses auditives. Son étude met en lumière la diversité des approches d'un pays à l'autre et incite à réfléchir aux possibilités d'**adapter certaines pratiques** au Québec, notamment pour rendre le processus d'essai plus flexible et mieux adapté aux besoins des patients.
3. **Annette Kaspar** (*Apia, Samoa*) a présenté un projet pilote sur l'utilisation de prothèses auditives pré programmables à faible coût dans les îles du Pacifique. Cette approche durable et économique démontre qu'il est possible de **développer des solutions innovantes** même dans des contextes où les ressources sont limitées. Le parallèle avec le programme DOA est frappant : tous deux visent à **accroître l'accessibilité** par des stratégies de réutilisation et de valorisation des appareils.
4. **Rebecca Bennett** (*Sydney, Australie*) a présenté l'évolution de la télésanté en audiologie en Australie, particulièrement accélérée par la pandémie de COVID-19. Les nouvelles lignes directrices australiennes ont favorisé une adoption accrue de la télé audiologie, rendant les services plus accessibles pour les populations éloignées. Cette expérience m'a poussée à envisager le **potentiel d'une approche hybride** au Québec pour renforcer l'accessibilité, tout en tenant compte des réalités locales.
5. **Niels Bisgaard** (*Copenhague, Danemark*) a proposé un modèle mondial des taux de couverture des prothèses auditives, révélant d'importantes disparités entre les pays selon leur revenu et leurs politiques de subvention. Cette analyse a été une occasion précieuse de **situer le Québec dans un contexte international**, tout en identifiant des pistes d'amélioration pour rendre nos services encore plus inclusifs.



Le Québec dans le contexte international : défis et opportunités

Ce congrès m'a permis de constater que, bien que le Québec bénéficie d'un système structuré et soutenu par des programmes publics comme le RAMQ, des **écarts d'accessibilité** persistent pour certaines populations vulnérables. Des initiatives comme le programme DOA s'avèrent donc cruciales pour pallier ces limites.

Les échanges avec les chercheurs internationaux m'ont inspirée à réfléchir à de nouvelles pistes pour **renforcer l'efficacité** du programme DOA et élargir son impact. Par exemple, la mise en place d'**incitatifs financiers** pour les professionnels de la santé auditive ou la simplification des démarches administratives pourraient encourager une participation plus active. De plus, l'idée d'**intégrer la télésanté** dans le cadre du service pourrait faciliter la prestation de services, notamment pour les personnes en région éloignée.

Une bourse prestigieuse : reconnaissance et opportunité



L'obtention de la **bourse étudiante de l'International Society of Audiology (ISA)** a été un honneur et une reconnaissance majeure de la qualité et de la pertinence de mon projet. Cette bourse est particulièrement prestigieuse : pour l'édition 2024 du WCA, **46 étudiants** ont soumis leur candidature, un nombre record dans l'histoire du congrès. Le comité de sélection a souligné la **grande qualité des projets présentés**, rendant la sélection particulièrement compétitive.

Seuls **cinq étudiants** ont été choisis pour recevoir cette bourse d'un montant de **1 500 USD**, financée par l'ISA. Ce soutien vise à encourager la participation de futurs leaders étudiants en audiologie à l'échelle mondiale. L'objectif est de permettre aux lauréats de partager leurs résultats de recherche, de tisser des liens avec leurs pairs et des experts du domaine, et de s'impliquer activement dans l'avancement des services et des recherches en audiologie, tant localement qu'internationalement. Être sélectionnée parmi ce cercle restreint de lauréats a été pour moi une **source de grande fierté** et une validation importante de mon engagement envers l'amélioration des services en santé auditive.

Une expérience professionnelle et personnelle inoubliable

Participer au **World Congress of Audiology 2024** a été bien plus qu'une simple présentation académique. C'était une opportunité de me connecter à une communauté mondiale de chercheurs et de cliniciens partageant un même objectif : **améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec une déficience auditive**.

Le cadre emblématique de **La Défense Paris** et l'atmosphère internationale du congrès ont rendu cette expérience d'autant plus mémorable. Repartir avec de nouvelles idées, des contacts enrichissants et une vision élargie des défis mondiaux en santé auditive est un atout précieux pour la suite de mon parcours académique et professionnel.

Vie associative – Programmation printanière

Notez que toutes nos activités sont sujettes à changement et que d'autres pourraient s'ajouter. Surveillez nos infolettres.

MARS

ACTIVITES REGULIERES :

- Les **lundis sauf les 17 et 24 mars** (activités spéciales) à 13 h 15 - **Lundi de l'amitié**, jeux variés selon vos intérêts, confirmez votre présence avant 11h00 prenez un siège et jouez !
- **Chaque mardi** à 13 h 15 à l'APDA - **Café-rencontre et lecture labiale** avec Mme Lise Pelletier
- **Les mercredis 5, 12, 19 et 26 mars** à 13 h 30 Pavillon du Jardin (5295, rue des Violettes, entrée à l'arrière) Programme d'activité physique **VIEACTIVE**
- **Chaque jeudi à 13 h 15** à l'APDA - **Café-rencontre et lecture labiale** avec M. Gilles Boisclair
- Les **vendredis 14 et 28 mars** à 13h30 – **Atelier informatique** avec Bruno Lavoie

ACTIVITES SPECIALES :

NOUVEAUTÉ

- Le **lundi 24 mars** - Animation ludique « **La stimulation de la mémoire et des souvenirs** » avec notre stagiaire au programme DOA, Émile Bilodeau

Célébration 40^e anniversaire – Encan silencieux FAITES ALLER VOS CONTACTS !

Lors de la Célébration 40^e anniversaire du 1^{er} mai, nous tiendront un encan silencieux. Qu'est-ce que c'est ? C'est une vente aux enchères par offre écrite (pas de crieur).

Pour que cet encan soit un succès, on vous invite à solliciter vos proches, vos amis, les commerçants près de chez-vous pour qu'ils nous offrent un cadeau (produits, services, bijoux, etc.), une carte-cadeau (essence, vin, épicerie, resto...), une œuvre d'art ou tout autre article d'intérêt à mettre à l'encan.

Nous avons préparé une lettre de sollicitation fin prête à être utilisée. N'hésitez pas à nous la demander en écrivant à info@apda.ca; on vous la fournira avec plaisir.



Vie associative – Programmation printanière

AVRIL

ACTIVITES REGULIERES :

- Les **lundis sauf les 7, 14 et le 21** (activités spéciales les et congé férié) à 13 h 15 à l'APDA - **Lundi de l'amitié**, jeux variés selon vos intérêts, confirmez votre présence avant 11 h, prenez un siège et jouez !
- Les **mardis** à 13 h 15 à l'APDA, jusqu'au 22 avril - **Café-rencontre et lecture labiale** avec Mme Lise Pelletier
- Les **mercredis** sauf le 2 avril (cabane à sucre) à 13 h 30 Pavillon du Jardin (5295, rue des Violettes, entrée à l'arrière) Programme d'activité physique **VIEACTIVE**
- Les **jeudis** à 13 h 15 à l'APDA, jusqu'au 24 avril - **Café-rencontre et lecture labiale** avec M. Gilles Boisclair
- Les **vendredis 11 et 25** avril à 13h30 – **Atelier informatique** avec Bruno Lavoie

ACTIVITES SPECIALES :

- Le **mercredi 2** avril à 11h30 - **Dîner à l'Érablière du lac Beauport** (repas sans gluten, végétarien, et végétalien disponibles)



- Les **vendredis à compter du 4 avril** de 10 h à 11 h 30 et les **mardis à partir du 8 avril** de 10 h à 11 h – **Programme PIED** - conçu pour améliorer votre équilibre (inscriptions en cours)
- Le **lundi 7 avril** à 13 h 30 à l'APDA - Animation ludique - **L'Atelier Peinture Thérapeutique et la Théorie des Couleurs** avec notre stagiaire au programme DOA Émile Bilodeau
- Le **lundi 14 avril** à 13 h 30 à l'APDA - **Le Crédit d'impôts pour les personnes handicapées** - démystifié et expliqué étape par étape par Gabrielle Chénier de l'organisme Finautonome

Vie associative – Programmation printanière

MAI

ACTIVITES REGULIERES :

- **Chaque lundi** à 13 h 15 à l'APDA - **Lundi de l'amitié**, jeux variés selon vos intérêts, confirmez votre présence avant 11h00 prenez un siège et jouez !
- Les **mardis** de 10 à 11h30 et les **vendredis** de 10 h à 11 h à l'APDA – **Programme PIED** –
- Les **vendredis 9 et 23 mai** à 13h30 – **Atelier informatique** avec Bruno Lavoie

À venir - Séance d'information et visite au Musée : dates et lieux à déterminer

Améliorez votre équilibre avec le programme PIED

Vous êtes âgé de 65 ou plus ? Vous craignez de perdre l'équilibre ? Vous êtes tombé récemment ? Le Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) est pour vous ! 24 séances gratuites d'exercices et d'informations données par un professionnel formé et qualifié.

- ✓ Améliorez votre équilibre et votre coordination.
- ✓ Améliorez la force de vos jambes.
- ✓ Apprenez à reconnaître et à modifier les situations qui vous mettent à risque de tomber.
- ✓ Augmentez votre niveau d'activité physique.
- ✓ Profitez d'une occasion de rencontres et d'échanges.



Dans les locaux de l'APDA,
les mardis de 10 h à 11 h 30 et les vendredis de 10 h à 11 h
Du 4 avril au 4 juillet

Afin de conserver la priorité de notre association, inscrivez-vous sans tarder. Si le nombre d'inscription est insuffisant, l'activité sera annulée. Pour plus d'information, contactez avec votre animatrice à la vie associative par courriel à michelle.fontaine@apda.ca ou par téléphone au 418 380-2639.

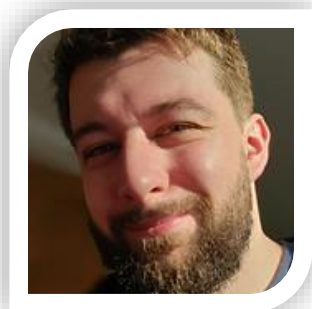
Inscription auprès de Bruno Lavoie :

Par courriel : bruno.lavoie@apda.ca – Par téléphone : 418-380-2639

Vie associative – Programmation printanière

Activités sur la stimulation de la mémoire et des souvenirs

Par Émile Bilodeau, stagiaire en éducation spécialisée



Je vous invite à expérimenter une activité ayant pour thème « La stimulation de la mémoire et des souvenirs ». La réminiscence est la stimulation des souvenirs, un processus naturel qui prend de l'importance en vieillissant. Cette activité vise à favoriser la mémoire en utilisant des outils interactifs et des moments de partage.

L'objectif de cette activité est d'encourager la remémoration d'expériences passées de manière ludique et bienveillante, tout en stimulant les fonctions cognitives.

La première activité ayant pour titre « **La stimulation de la mémoire et des souvenirs** » sera divisée en trois étapes :

1. Quiz « Arpents de Pièges »

Un quiz de culture générale portant sur des événements marquants des années correspondant aux souvenirs des participants.

2. « Souvenirs »

Activité axée sur la stimulation des souvenirs à travers des images.

3. « Évènements marquants »

À partir d'un événement clé de vos vies respectives, les participants seront invités à se replonger dans ce moment.



L'Atelier « la stimulation de la mémoire et des souvenirs » aura lieu le lundi 24 mars de 13 h 30 à 14 h 30 (environ)

Vie associative

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS PASSÉES

Mandats en cas d'incapacité et mourir dans la dignité

Par Michelle Fontaine, animatrice à la vie associative

Une séance d'information bien remplie sur les Mandats d'incapacité et mourir dans la dignité était offerte par Rémy-Noël Poulin, avocat médiateur, le 27 février, en soirée.

Bien que personne ne souhaite avoir recours à un mandat d'incapacité, advenant que cette réalité nous rattrape, l'une des choses à retenir est qu'il vaut mieux que ces arrangements soient faits au préalable sinon cela peut s'avérer une expérience pénible et compliquée pour nos proches. Dans un tel cas, qui va s'occuper de nous ? Qui s'occupera de nos affaires financières ? Ce sont des décisions considérables qui méritent d'être bien réfléchies.

Que ce soit par une résolution bancaire donnant accès à vos comptes, la personne désignée se chargerait également de régler nos factures, notre loyer, notre hypothèque et faire nos dépôts; un mandat général (peut tout faire pendant l'incapacité à agir, ex : découlant d'un accident – si coma – portée temporaire). Et enfin, le mandat d'incapacité, lequel indique les volontés de la personne advenant l'incapacité (suivant un jugement de la Cour – portée plus permanente). Dans ce dernier cas, les personnes désignées veilleraient à ce que nous soyons bien soigné et en sécurité.

Le point le plus important, dira Rémy-Noël, est : « que votre mandat en cas d'incapacité soit rédigé par un notaire. Ce dernier équivaut à un jugement de la cour et vous assurera la tranquillité d'esprit. »



Relativement aux questions en lien avec les décisions médicales nous concernant il s'agit de savoir si oui ou non nous accepterions des choix qui vise à maintenir notre vie à tout prix comme l'acharnement thérapeutique ou bien au contraire si notre souhait serait de ne pas intervenir dans certaines situations données. Dans l'éventualité où je souffrirais d'une maladie grave et qui perdurerait dans le temps, ou

bien à la suite d'un accident critique, il pourrait sembler légitime de se poser la question suivante « À partir de quel moment pourrais-je demander l'aide médicale à mourir ? » Quelle que soit la sévérité de cette souffrance, qu'elle soit d'ordre physique ou mentale, peu importe si je considère ma souffrance intolérable, la réponse est que je ne pourrais rien faire à moins d'avoir fait une demande anticipée. Pour ce faire, il faudra compléter le formulaire en ligne de la RAMQ sur l'aide médicale à mourir.

À la lueur de ces quelques lignes, en espérant que vous soyez épargnés de telles situations, la paix de l'esprit comme on dit, n'a pas de prix, autant pour vos proches que pour vous-même et vous êtes la seule personne à pouvoir prendre ces décisions au préalable. En vous souhaitant de faire des choix éclairés dignes de votre grandeur d'être et de prendre les décisions en accord avec qui vous êtes profondément.

Aide et entraide

ACCESSIBILITÉ

Mon cheminement de personne malentendante

Par Marie-Luce Bellemare, membre du comité Accessibilité

Le dire, le redire, et le dire encore et toujours!

Dire ma malentendance aux gens autour de moi est sûrement aidant, non seulement pour moi, mais également pour les autres. Mais le dire n'est pas facile et j'ai mis un temps fou à apprendre à le faire. Je suis malentendante depuis près de quarante ans. Au moment où mon problème d'audition s'est révélé, à cette période de ma vie, je considérais que personne ne devait même soupçonner à quel point mes oreilles étaient si peu collaboratrices. C'était mon grand secret! Seuls mon mari, mes enfants et mes parents savaient.



C'est durant cette époque lointaine que je suis allée passer mon premier audiogramme. Ma mère m'accompagnait; elle sanglotait en sortant de l'hôpital. Pour m'encourager et s'encourager elle-même sans doute, elle m'a dit : « Tu vas entendre moins de sottises. Les gens finissent par dire tellement de sottises. » Ces deux phrases se voulaient consolatrices, mais l'étaient-elles vraiment?

J'ai une tante, aujourd'hui âgée de 92 ans, qui a les mêmes problèmes auditifs que moi depuis des décennies. Elle avait coutume de dire à qui voulait l'entendre que ses oreilles étaient paresseuses. J'étais très enthousiaste à l'idée d'emprunter cette formule, que je trouvais sympathique et inattendue. Mais le problème, c'était que personne ne comprenait le mal dont souffraient mes oreilles paresseuses.

Il y a une dizaine d'années, j'ai suivi le programme de l'IRDQP (Institut de réadaptation en déficience physique de Québec) mis sur pied pour les personnes malentendantes. J'ai beaucoup appris : on m'a enseigné, entre autres, des stratégies de communication. J'acceptais tout ce qu'on me proposait : les rencontres avec les spécialistes, les ateliers en groupe, les sorties à l'extérieur pour apprendre à mettre en pratique les leçons apprises. J'ai franchi alors une étape importante : celle d'accepter mon handicap et de parler ouvertement de mes difficultés à entendre. Je sais aujourd'hui que je dois beaucoup à l'IRDQP.

Après mon passage à l'IRDQP, je me suis tournée vers l'APDA afin de rencontrer d'autres personnes vivant avec le même handicap que moi. Les échanges entre malentendantes, malentendants et membres de l'équipe sont enrichissants et encourageants. J'y trouve beaucoup de réconfort et de bienveillance.

Cependant, dix ans après mon passage à l'IRD PQ, j'ai réalisé dernièrement que je n'avais pas toujours le réflexe de dire ma malentendance à tout venant et dans toutes les circonstances. Il y a deux mois, j'ai vécu une situation troublante qui m'a hantée pendant des heures et même des jours. Je venais de déposer mon mari à l'hôpital : il devait y subir une chirurgie le matin même. Sur le chemin du retour, bien installée au volant de ma voiture, j'étais arrêtée au feu rouge; une camionnette est arrivée en sens inverse, immobilisée pour cause de travaux sur la rue. Le conducteur a descendu sa vitre, j'ai fait de même. Il m'a dit : « Faites attention à vous, madame. » Et il a continué son discours, que je n'ai malheureusement pas entendu. Il a répété, je n'ai encore pas entendu. J'ai essayé de deviner : comme il regardait l'arrière de ma voiture en me parlant, j'en ai déduit qu'il me mentionnait un problème avec mon pneu. J'ai décidé de me rendre immédiatement au garage, pour me faire finalement dire que ma roue arrière était en bon ordre. J'étais dans un véritable imbroglio! Que me voulait ce quidam au juste? Peut-être m'indiquait-il que la position de ma voiture dans la rue, avec les contraintes des travaux, n'était pas idéale? Jamais je n'aurai de réponse à ma question. Mais combien de fois ai-je ainsi raté le message de l'autre à cause de mon incapacité à dire et redire ma malentendance?

À la suite de cette mésaventure, je me devais de me remettre en question. Que ce serait-il passé si, dès le début de cet échange, j'avais mis de l'avant ma malentendance? Cet homme aurait sans doute agi de sorte que j'entende bien son message. Je frappe ma culpabilité encore aujourd'hui quand j'y pense.

Depuis, je dis ma malentendance aussitôt que j'entre en contact avec une nouvelle personne, que ce soit au téléphone ou encore en présence. J'essaie de me discipliner et j'apprends enfin à le dire. Une amie malentendante, Guylaine Gravel, également membre du Comité accessibilité de l'APDA, me ramène souvent à l'ordre en me rappelant que l'autre ne peut pas deviner ma malentendance, si je la tais. Cette amie m'apprend les mots pour le dire :

- ✓ « **Je suis malentendante, il est possible que je vous fasse répéter.** »
- ✓ « **Je suis malentendante, c'est possible que ma réponse n'ait aucun rapport avec le contexte actuel.** »
- ✓ « **Je suis malentendante, pouvez-vous reprendre dans d'autres mots ce que vous venez de me dire?** »

Aux dires de Guylaine, cette dernière option est une bonne stratégie à adopter quand la personne malentendante n'a pas bien entendu et qu'elle veut, par ailleurs, se donner du temps avant de répondre.

Je me répète souvent ces trois phrases-clés pour m'assurer de vraiment les faire miennes, de les assimiler et d'avoir le bon réflexe au bon moment. Je m'efforce maintenant de LE DIRE, LE REDIRE, ET LE DIRE ENCORE ET TOUJOURS afin d'améliorer la communication avec l'autre.

Défenses des droits

Mes droits, vous avez dit **mes droits** !?

Par Rémy-Noël Poulin, directeur général

L'un des quatre volets de notre mission est la défense des droits, de vos droits, notamment face aux instances gouvernementales. Mais cela veut aussi dire, vous rappeler l'existence de droits méconnus que vous avez aussi.

Une personne en situation de handicap peut déclarer aux autorités fiscales des deux paliers de gouvernements (fédéral, provincial) qu'elle a des limitations, des déficiences ou encore des incapacités sévères et prolongées. Que le handicap en cause soit visible (chaise roulante) ou invisible (surdit  – total ou partiel), il donnera droit   des mesures fiscales (cr dits remboursables, cr dit sans remboursement, etc.).  videmment, ce cr dit diminuera le montant d'imp t   payer.

Le CIPH (cr dit d'imp t pour personnes handicap es) n cessite que le m decin traitant remplisse le formulaire T2201 (comme nous l'avons mentionn  dans l' dition de f vrier). Dans le cas o  le m decin se montre « craintif » de remplir ce formulaire, il faut lui rappeler que ce n'est pas un diagnostic, mais bien une attestation   l'effet que votre ou vos probl mes de sant  ou celui de votre proche, entra nent des difficult s dans votre quotidien. Que ce soit le laps de temps qui s'allonge pour faire une chose   cause de ce handicap, les pertes d' quilibre fr quentes, les difficult s   marcher li es avec le risque de chutes, que vous ayez des difficult s   faire plusieurs t ches en m mes temps, la fatigue accrue ou encore, des difficult s   entendre, comprendre, communiquer, retenir, ou que cela vous oblige   prendre une m dication, etc. Ces difficult s ont-elles un effet n gatif au niveau de votre attention, de votre concentration ?  tes-vous contraint de prendre une m dication ? En somme, il s'agit de d montrer de quelle fa on votre vie ou celle d'un proche en est affect e, tant au niveau physique que mental, comme l'anxi t  que vos difficult s pourraient occasionner.

Mieux encore, ce cr dit peut  tre transf rable   une autre personne (conjoint) et pourrait  tre r troactif sur 10 ans. Aussi, d s que vous  tes admis au CIPH, d'autres cr dits pourraient s'appliquer   vous, dont : le cr dit pour personne aidante, le programme de revenu de base (si probl me d'employabilit ), le programme de solidarit  sociale, etc.

Alors, si vous y avez droit, pourquoi attendre ?

  la suite de la s ance d'information **Survol par l'organisme Finautonome,**

Une s ance d'information aura lieu **le lundi 14 avril   13 h 30**   l'APDA afin de d mystifier **Le Cr dit d'imp ts pour les personnes handicap es**. Mme Gabrielle Ch nier donnera des trucs et astuces pour  tre admissible   cette porte d'entr e sur plusieurs programmes et mesures.  tape par  tape, elle vous accompagnera pour  tudier le **formulaire T2201** et faire un survol des services offerts par Finautonome.

Inscription aupr s de Bruno Lavoie : bruno.lavoie@apda.ca - **T l phone au 418-380-2639**

Devenir membre et le rester

Adhérer à l'APDA pour...

- ❖ Sortir de son isolement en rencontrant des personnes qui vivent une réalité similaire à la sienne.
- ❖ Avoir accès à de l'information, à des services et à des activités qui peuvent apporter des solutions à ses difficultés et ainsi améliorer sa qualité de vie.
- ❖ Permettre à notre association de poursuivre ses mandats d'information, de sensibilisation et de défense des droits des personnes aux prises avec une surdité.
- ❖ Soutenir les personnes vivant avec une déficience de l'audition.



Pour ce faire...

- ✓ Remplir le formulaire d'adhésion, puis,
- ✓ Payer la cotisation au coût identifié aux différentes catégories selon la tarification adoptée par l'AGA:
 - par chèque à l'attention de : APDA, 7755, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1H 2Y1;
 - par PAYPAL via le site web : www.apda.ca/devenir-membre;
 - par carte de crédit, via le site web, en cliquant sur le bouton et le type de *membership*.
- Pour devenir membre ou renouveler votre adhésion : [Cliquez ici](#)

L'APDA toujours en ligne

Soyez branchés ! Restez informés !

Si ce n'est pas déjà fait, abonnez-vous à notre page Facebook pour tout savoir sur nos activités et connaître les dernières nouvelles. N'hésitez pas à la faire connaître de votre entourage. Cliquez, aimez, commentez, partagez !

Vous pouvez accéder directement à notre page Facebook en cliquant sur l'icône ici-bas.



info@apda.ca ❖ 1-855-675-4662 ❖ www.apda.ca
7755, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1H 2Y1